

Une nouvelle politique tarifaire pour les temps périscolaires

Saint-Germain-en-Laye s'est engagée dès 2015 dans une redéfinition de sa politique tarifaire. La notion de taux d'effort est désormais au coeur de la fixation des tarifs appliqués pour la cantine, l'étude et les accueils de loisirs.

Auparavant, il existait 8 tranches et le passage d'un palier à un autre contrecarrait pour les foyers en début de palier la notion de réelle progressivité tarifaire. Les tarifs sont désormais individualisés, toujours sur la base du quotient familial. Un simulateur sur le portail Famille (+) permet d'ores et déjà aux foyers concernés de découvrir le tarif qui leur sera appliqué par activité à compter de la rentrée 2016-2017.

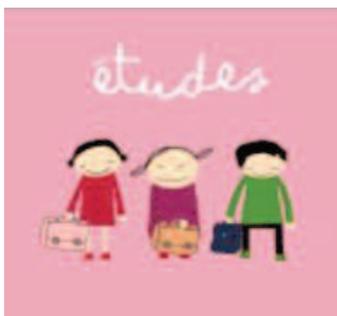
Quel que soit le taux d'effort porté par un foyer, la Ville contribue, dans une proportion variable, au financement de chaque temps périscolaire.

En outre, si l'introduction du «taux d'effort», qui vise une prise en compte plus juste des possibilités de chacun, est innovante, d'autres acquis demeurent :

- maintien de la réduction de 10 % accordée aux familles nombreuses,
- maintien d'un tarif social, pour les foyers les plus modestes,
- gratuité des TAP (temps d'activités périscolaires),
- facturation tenant compte de la présence effective des enfants.

Une campagne d'information a été menée auprès des parents sur cette réforme, insistant notamment sur le coût réel des tarifs. Ainsi le coût de la pause méridienne tient compte du prix du repas, mais également de la rémunération des agents d'animation, des fluides énergétiques, et des coûts d'entretien de la structure.

Par ailleurs, la Ville y rappelle ses engagements en faveur de la qualité : son prestataire s'est engagé à servir des viandes labellisées, des produits bio ou issus de filières courtes, d'une agriculture raisonnée et d'une pêche responsable.



20/06
2016



CONTACTS

Attachée de presse

Marie JOSQUIN-ADELINÉ
marie.josquin-adeline@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GREGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83